

**2.—Écoles, instituteurs et inscriptions, tous genres d'institutions,
par province, année scolaire 1964-1965 (fin)**

Détail	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. N.-O.	Canada
Enseignement élémentaire et secondaire (fin)						
Aveugles						
Écoles.....	—	—	—	1	—	6
Instituteurs.....	—	—	—	18	—	185
Inscriptions (province d'origine).....	18	26	25	93	2	815
Sourds						
Écoles.....	1	1	1	1	—	13
Instituteurs.....	14	26	23	27	—	404
Inscriptions (province d'origine).....	114	131	118	227	8	2,683
Écoles privées						
Écoles.....	54	25	37	136	—	1,135
Instituteurs.....	580	267	354	1,181	—	12,300
Inscriptions.....	11,335	4,316	6,292	25,469	—	197,916
Enseignement supérieur						
Institutions.....	11	17	12	10	—	370
Inscriptions (de plein temps, échelon uni- versitaire).....	9,172	9,603	12,977	18,557	—	178,238
Enseignement pédagogique						
Collèges de formation pédagogique						
Écoles.....	1	—	—	—	—	122
Instituteurs.....	22	—	—	—	—	1,463
Inscriptions.....	613	—	—	—	—	21,740
Facultés de pédagogie						
Facultés ²	2	2	2	3	—	26
Instituteurs.....	13	78	114	154	—	640
Inscriptions ²	362	2,347	3,658	3,799	—	15,918
Formation professionnelle						
Inscriptions						
Cours de formation professionnelle publics ³	6,542	4,512	5,595	9,907	397	121,583
Cours d'arts et métiers (apprentis) ⁴	1,089	1,282	5,595	4,476	—	19,610
Cours secondaires professionnels.....	5,130	5,077	12,652	8,479	77	190,400
Cours post-secondaires.....	517	465	2,116	528	—	19,610
Écoles commerciales privées (1963-1964).....	1,386	1,248	1,624	2,504	—	22,214
Écoles de métiers privées (1963-1964).....	931	392	1,256	859	—	15,956
Éducation populaire						
Temps partiel						
Universités (1963-1964).....	10,037	22,111	40,237	29,570	—	263,411
Gouvernements provinciaux (1963-1964).....	213,573	274,288	153,842	94,284	182	1,672,777 ⁵

¹ Externats, pensionnats et écoles d'hôpital régis par le gouvernement fédéral. ² Compris aussi dans «Enseignement supérieur». ³ En vertu des Programmes nos 3, 4, 5, 6 et 8 de l'Accord fédéral-provincial pour l'exercice financier 1963-1964. ⁴ Apprentis sous contrat suivant les cours à plein temps, à temps partiel, et par correspondance. ⁵ Compris dans la Nouvelle-Écosse. ⁶ Comprend les inscriptions aux cours patronnés par des bibliothèques publiques, les écoles commerciales, les institutions d'enseignement pédagogique et les ministères du gouvernement fédéral et dont la répartition provinciale n'est pas connue.

On a tenté de calculer les dépenses totales pour l'instruction (enseignement régulier à tous les échelons, formation professionnelle de tout genre et activités culturelles intéressant l'enseignement, comme les cours du soir pour les adultes, les cours de beaux-arts et d'artisanat, les bibliothèques, musées et galeries d'art). Le tableau 3 indique les dépenses de l'année 1962, selon la source. Le détail des revenus des commissions scolaires pour les écoles publiques élémentaires et secondaires, en 1961-1963, paraît aux pp. 380-381 et la statistique financière des universités et collèges, aux pp. 384-385.